



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 24 11 2008

Secrétaire de séance : Dominique LARDIN

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine		⊗	
DUMAS	Patrick	✓		
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard		⊗	Procuration donnée à C. COLIN
HARDEL	James		⊗	Procuration donnée à M-E. EUSTACHE
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle		⊗	Procuration donnée à S. BOEGLIN
POTIER	Thierry	✓		
TILLARD	Olivier			
URION	Michel	✓		
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR :

1. DCM demande de subvention (dotation communale d'investissement programme global 2009)
2. Convention de mise à disposition des agents techniques communaux auprès de la CCSV
3. Contrat pour l'entretien de l'église avec l'entreprise Chrétien
4. Contrat d'assurance multirisques pour la commune
5. Subventions pour l'association « le Resto des Petits Princes »

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. Demande de subvention au titre de la dotation communale d'investissement 2009

M. COLIN rappelle aux membres du conseil municipal que des délibérations ont été prises en vue de solliciter du conseil général de Meurthe et Moselle l'octroi de subventions, au titre de la dotation complémentaire d'équipement pour les opérations suivantes :

- Réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie-poste-bibliothèque 4^{ème} tranche
- Travaux d'assainissement chemin du Moulin et des Pâquis de Valaille.
- Rénovation de la toiture de l'église programmée sur 2009 et 2010.
- Rénovation des façades de l'église programmée sur 2009 et 2010.

Tableau des demandes de subventions

Intitulé du projet	Date de la délibération	Montant H.T des dépenses
Réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie poste-bibliothèque 4 ^{ème} tranche	23.06.2004	4609
Travaux d'assainissement chemin du Moulin et chemin des Pâquis de Valaille	12.07.2007	8170
Rénovation de la toiture de l'église	28.10.2008	52 989 ,99
Rénovation des façades de l'église	20.10.2008	180 231,70

TOTAL 246 000,69 €

La proposition est soumise au vote

Vote à main levée

Les membres du conseil sollicitent à l'unanimité la demande de subvention.

2. Convention de mise à disposition des agents techniques communaux auprès de la CCSV

M. COLIN rappelle qu'un fonctionnaire territorial ne peut être mis à disposition qu'avec son accord. En effet, le régime de mise à disposition des fonctionnaires territoriaux nécessite des mises à dispositions volontaires et individuelles.

Suite à cet exposé, M. COLIN propose que le conseil municipal approuve la convention proposée par la CCSV pour la mise à disposition de son personnel technique communal et autorise le Maire à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de cette décision.

La proposition est soumise au vote.

Vote à main levée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Contrat pour l'entretien de l'église

M. COLIN expose qu'il y a lieu de revoir le contrat de maintenance des équipements des cloches de l'église de Frolois, car conformément au code des marchés publics, il est interdit d'établir des contrats renouvelables par tacite reconduction.

La proposition de contrat établit par les Ets François CHRETIEN pour une durée de 3

ans et d'un montant de 150 €, ainsi que l'autorisation donnée à M. le Maire de signer ledit contrat sont soumises au vote

Vote à main levée

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Contrat d'assurance multirisques

Reporté au mois de juin 2009

5. Subvention pour l'association « les Petits Princes »

M. COLIN expose que l'association qui s'occupe de la garderie et des repas des enfants de l'école St Exupéry a demandé une aide financière à la commune afin d'équilibrer leur budget.

Une somme avait été prévue pour un montant de 1000 € sur le compte 6228 et qu'il a lieu de transférer cette somme au compte 6574

La proposition de verser une somme de 1000 € ainsi que le transfert de comptes sont soumis au vote.

Vote à main levée

La proposition est adoptée à l'unanimité .

6. Consultation pour les entrées et les sorties du SDAA 54 au 1^{er} janvier 2009

Demande d'entrée : La commune de LOREY

Demandes de sortie : La commune de ALLAMONT

La commune de ANOUX

La commune de MANONCOURT-EN-VERMOIS

La commune de VITREY

La commune de LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG

Après avoir pris connaissance des explications par M. COLIN

Vote à main levée

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

M. COLIN lève la séance.